



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Laval



Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Gaétane Dubé
Anne Binette Charbonneau	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2017** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Victor Kapas / Noah Strycker /
André Nantel, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2017

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire	3
Démographie	4
Conditions de vie	6
Mesure du faible revenu	6
Revenu médian des familles	7
Marché du travail	8
Population active, emploi et chômage	8
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	10
Comptes économiques	12
Produit intérieur brut	12
Revenu disponible par habitant	15
Investissements	18
Santé	21
Éducation	23
Taux de diplomation aux études collégiales	23
Nombre de diplômés au baccalauréat	25
Culture et communications	28
Concepts et définitions	30

Signes conventionnels

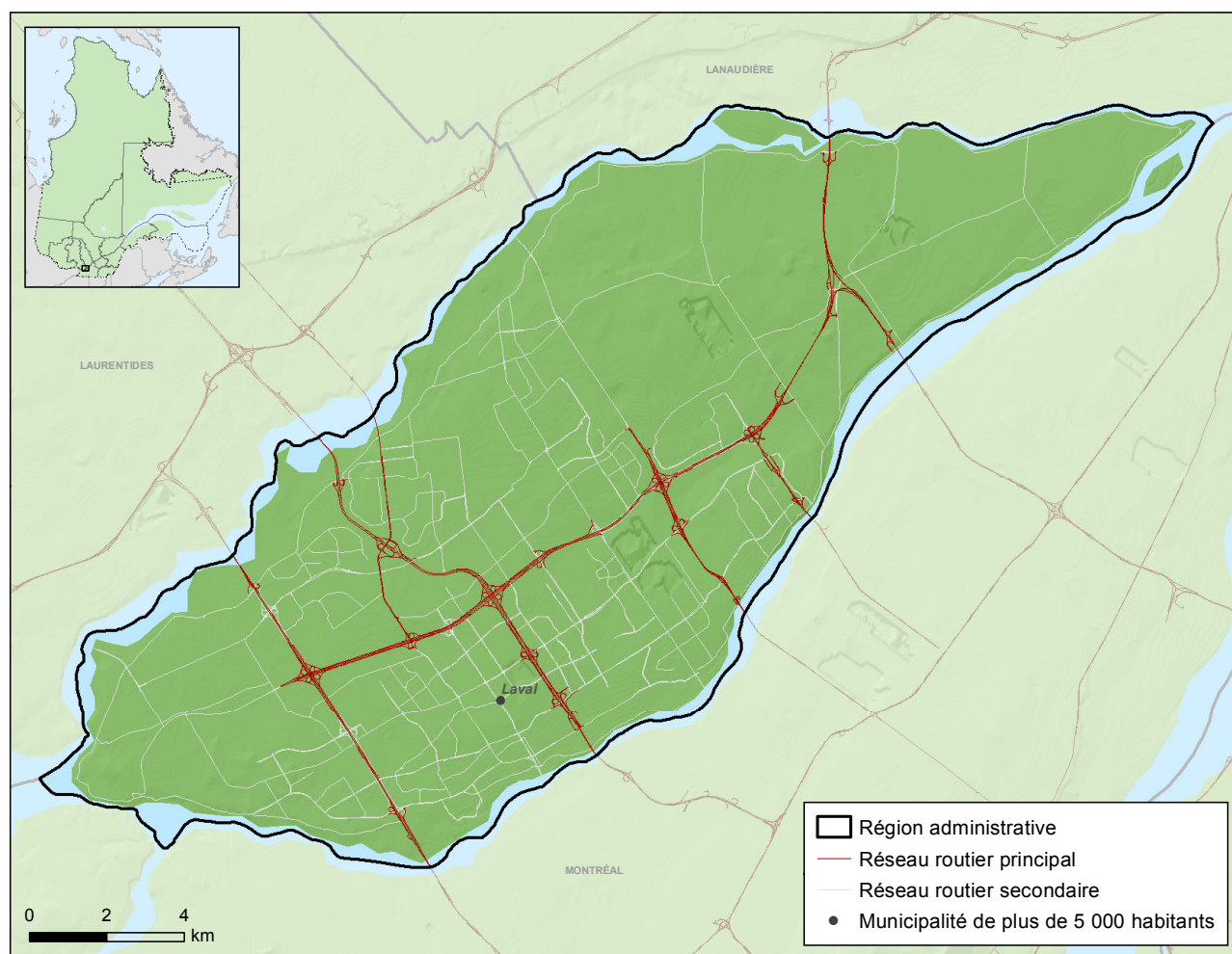
..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région de Laval couvre une superficie en terre ferme de 246 km². Cette région désigne aussi la municipalité de Laval. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population lavalloise est de 1 744,6 hab./km², ce qui la positionne au deuxième rang des régions administratives, derrière Montréal et devant la Montérégie.

Carte 1.1

Région administrative de Laval



Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Laval comptait 429 400 habitants au 1^{er} juillet 2016. Elle arrive au sixième rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière Lanaudière et tout juste devant la Chaudière-Appalaches. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, Laval a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années; il est passé de 4,7 % de la population du Québec en 2001 à 5,2 % en 2016.

Tableau 2.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, Laval et ensemble du Québec, 2001-2016

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹		
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p
	n				pour 1 000		
Laval	350 332	372 495	406 098	429 413	12,3	17,3	11,2
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 326 089	6,3	9,6	7,8

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de Laval affiche une des plus fortes croissances démographiques du Québec. Selon les données provisoires, sa population a crû en moyenne à un taux annuel de 11,2 pour mille entre 2011 et 2016. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'accroissement annuel moyen a été de 7,8 pour mille. Toutefois, comme dans la plupart des autres régions, la croissance observée à Laval est un peu moins rapide en 2011-2016 que pendant la période 2006-2011.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de Laval est un peu plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. Cette région est l'une de celles où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. En 2016, leur part y est de 22,5 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions où la population est plus âgée, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 20,6 % dans l'ensemble du Québec. La part des personnes âgées de 65 ans et plus est quant à elle un peu plus faible qu'à l'échelle québécoise (16,9 % contre 18,1 %). Toutes proportions gardées, les 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, sont aussi légèrement moins nombreux à Laval (60,7 % contre 61,3 %). L'âge moyen de la population lavalloise est de 41,1 ans, comparativement à 41,9 ans dans l'ensemble du Québec.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, Laval et ensemble du Québec, 2016

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Laval	429 413	96 406	260 523	72 484	100,0	22,5	60,7	16,9	41,5	41,1
Ensemble du Québec	8 326 089	1 718 503	5 103 665	1 503 921	100,0	20,6	61,3	18,1	42,1	41,9

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de Laval, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 218 800 femmes et 210 600 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. La situation diffère dans la région de Laval, où l'on compte également un peu plus de femmes chez les 20-64 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, Laval et ensemble du Québec, 2016

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Laval	49 013	47 393	129 714	130 809	31 870	40 614	210 597	218 816
Ensemble du Québec	879 031	839 472	2 581 541	2 522 124	678 142	825 779	4 138 714	4 187 375

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Laval (7,6 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,5 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en augmentation de 0,2 point, comparativement à une hausse de moins de 0,1 point à l'échelle provinciale.

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, Laval et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Laval	8,1	7,8	7,5	7,5	7,6	– 0,5
Ensemble du Québec	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2	– 1,0

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 3,6 fois plus élevé pour les familles monoparentales (20,7 %) que pour les couples (5,7 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 1 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,3 point pour les couples. Toujours en 2014, on dénombre dans la région 8 840 familles à faible revenu, dont 3 070 sont monoparentales et 5 770 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Laval, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,1	7,8	7,5	7,5	7,6	– 0,5
Famille comptant un couple	6,0	5,8	5,7	5,6	5,7	– 0,3
Sans enfants	5,7	5,6	5,5	5,6	5,6	– 0,1
Avec 1 enfant	6,0	5,7	5,5	5,4	5,3	– 0,7
Avec 2 enfants	5,1	5,0	4,8	4,7	4,9	– 0,2
Avec 3 enfants et plus	9,7	9,2	9,0	8,8	8,7	– 1,0
Famille monoparentale	21,7	21,5	19,8	19,6	20,7	– 1,0
Avec 1 enfant	19,6	19,8	18,3	18,1	18,8	– 0,9
Avec 2 enfants	22,6	21,7	19,8	20,0	21,4	– 1,2
Avec 3 enfants et plus	35,5	32,8	31,7	30,2	33,6	– 1,9

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,6 % dans la région de Laval. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 71 290 \$, comparativement à 68 570 \$ au Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, Laval et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Laval	70 846	71 290	0,6
Ensemble du Québec	68 078	68 570	0,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 0,7 %, et d'ailleurs cette baisse est moins élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Mais, là encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 44 510 \$, contre 41 270 \$ pour le Québec.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, Laval et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Laval	44 838	44 510	– 0,7
Ensemble du Québec	41 623	41 270	– 0,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

Dans la région de Laval, on dénombre un peu plus de 210 000 emplois en 2016. Il s'agit d'une croissance de 26 000 emplois par rapport à 2006. Le taux d'emploi s'établit à 59,8 % en 2016, comparativement à 61,4 % dix ans plus tôt.

Au cours des dix dernières années, l'emploi à temps partiel a progressé. La part de ce dernier dans l'emploi total s'élève à 21,4 % en 2016.

Entre 2006 et 2016, la croissance de l'emploi s'observe surtout chez les femmes (+ 18 000), les personnes de 30 ans et plus (+ 25 800) et dans le secteur des services (+ 40 900).

Avec 30 000 personnes de plus par rapport à 2006, la région compte environ 230 000 personnes actives sur le marché du travail en 2016. Le taux d'activité, qui se fixait à 65,8 % en 2006, s'établit à 64,5 % en 2016. Par ailleurs, le taux de chômage est similaire en 2016 (7,3 %) à celui de l'ensemble du Québec (7,1 %). En 2006, la région (6,7 %) affichait un taux inférieur à celui du Québec (8,1 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Laval et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Laval				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006 k	2006	2016
Population active	199,6	227,4	229,0	29,4 [†]	4 071,5	4 448,3
Emploi	186,2	209,1	212,3	26,1 [†]	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	152,7	168,0	166,9	14,2	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	33,5	41,1	45,4	11,9 [†]	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	47,8	50,5	48,1	0,3	967,5	977,7
30 ans et plus	138,4	158,6	164,2	25,8 [†]	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	98,7	111,8	106,7	8,0	1 990,9	2 148,6
Femmes	87,5	97,3	105,5	18,0 [†]	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	43,9	40,1	28,9	- 15,0 [†]	900,3	844,4
Secteur des services	142,4	169,0	183,3	40,9 [†]	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	13,4	18,3	16,7	3,3	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	65,8	64,7	64,5	- 1,3	65,4	64,6
Taux de chômage	6,7	8,0	7,3	0,6	8,1 ^{††}	7,1
Taux d'emploi	61,4	59,5	59,8	- 1,6	60,1	60,0
Part de l'emploi à temps partiel	18,0	19,7	21,4	3,4	18,3	19,1

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans la région de Laval en 2015 et de son évolution par rapport à 2014. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 178 015 dans la région lavalloise en 2015, en hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente, ce qui est légèrement au-dessus de la croissance dans l'ensemble du Québec (+ 1,1 %). Cette augmentation du nombre de travailleurs à Laval se manifeste tant chez les hommes que chez les femmes.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs à Laval demeure stable en regard de 2014 et se fixe à 79,8 %. Malgré cette stagnation, il demeure le plus élevé de toutes les régions administratives du Québec.

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans la région de Laval, avec un écart de 5,7 points de pourcentage par rapport à celui des femmes. Entre 2010 et 2015, la disparité entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompée à Laval. À l'échelle du Québec, un écart de 3,9 points sépare le taux de travailleurs de sexe masculin de celui des femmes et il tend à diminuer depuis 2010.

Revenu d'emploi médian

Dans la région de Laval, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,9 %, pour s'établir à 41 295 \$ en 2015, ce qui est supérieur au revenu d'emploi enregistré pour l'ensemble du Québec (39 332 \$).

Comme dans toutes les régions du Québec, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes à Laval, ces dernières gagnent 17,8 %¹ de moins que les déclarants de sexe masculin. Notons qu'à l'échelle du Québec, la différence se chiffre à 21,3 %. Entre 2010 et 2015, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est légèrement estompée dans l'ensemble du Québec, tout comme dans la région de Laval.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, région administrative de Laval et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Laval	175 888	178 015	1,2	79,8	79,8	0,0	40 513	41 295	1,9
Hommes	89 152	90 374	1,4	82,6	82,7	0,1	44 890	45 984	2,4
Femmes	86 736	87 641	1,0	77,1	77,0	- 0,1	37 259	37 809	1,5
Ensemble du Québec	3 297 231	3 331 883	1,1	75,9	76,1	0,2	38 556	39 332	2,0
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative de Laval enregistre un PIB de 14,3 G\$ en 2015. Ce montant représente 4,1 % du PIB de l'ensemble du Québec (351,1 G\$), ce qui place Laval au sixième rang.

Le PIB régional affiche une augmentation de 3,2 % relativement à l'année précédente, soit un taux supérieur à la hausse observée au Québec (+ 2,4 %). Toutefois, Laval et l'ensemble du Québec augmentent au même rythme depuis 2007 avec un taux de croissance annuel moyen de 2,7 %.

Produit intérieur brut par industrie

La part du secteur des services dans le PIB est évaluée à 79,0 %, ce qui fait de Laval une des régions les plus orientées vers les services. Ainsi, la hausse de son PIB (+ 3,2 %) découle principalement de la croissance de ce secteur (+ 2,6 %). L'augmentation de 5,8 % des industries productrices de biens a également un impact sur la santé économique de la région. Le taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2015 est de 3,3 % dans le secteur des services et de 0,8 % dans celui des biens.

Les bases économiques de Laval dans le secteur des biens se trouvent toutes dans le groupe de la fabrication et sont toutes en hausse. Les activités diverses de fabrication affichent la plus forte augmentation (+ 16,0 %), suivies de la fabrication de meubles et de produits connexes (+ 7,3 %), laquelle rebondit à la suite d'une baisse en 2014 (– 2,2 %). L'industrie de l'impression et des activités connexes de soutien se redresse également en 2015 (+ 7,0 %), et la fabrication de produits chimiques connaît une élévation de 6,5 %. La fabrication de produits en plastique et en caoutchouc et celle de produits métalliques augmentent respectivement de 3,8 % et 2,9 %. De son côté, tandis qu'elle recule dans l'ensemble du Québec (– 1,4 %), l'industrie de la construction fait un bond à Laval (+ 11,2 %), après deux années de baisse consécutives.

À l'exception des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (– 0,3 %), toutes les bases économiques du secteur des services connaissent une hausse de leur production. Les services professionnels, scientifiques et techniques affichent la plus forte augmentation (+ 4,0 %). Les industries du commerce jouent également un rôle important dans la région de Laval, en termes de part dans le PIB, respectivement 8,6 % pour le commerce de gros et 8,3 % pour celui de détail. Le premier croît de 2,3 % et le second de 3,6 % en 2015. Enfin, les autres services, sauf les administrations publiques, se redressent de 3,0 %, à la suite d'une baisse de 1,3 % en 2014.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Laval, 2007, 2014 et 2015

	2007 ^r	2014 ^{er}	2015 ^e	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k\$				%	
Ensemble des industries	11 559 704	13 866 396	14 314 907	100,0	2,7	3,2
Secteur de production de biens	2 823 935	2 840 891	3 004 793	21,0	0,8	5,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	x	x	x	...	...	...
Cultures agricoles et élevage	30 322	48 098	50 399	0,4	6,6	4,8
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	7 544	12 407	13 256	0,1	7,3	6,8
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	x	...	...	...
Services publics	249 030	238 548	243 255	1,7	-0,3	2,0
Construction	868 514	804 203	893 950	6,2	0,4	11,2
Fabrication	1 652 577	1 712 770	1 785 661	12,5	1,0	4,3
Fabrication d'aliments	206 379	211 389	220 588	1,5	0,8	4,4
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	8 070	8 527	0,1	...	5,7
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	21 319	19 190	0,1	...	-10,0
Fabrication de produits en bois	48 244	x	x	...	...	...
Fabrication du papier	37 511	20 982	22 786	0,2	-6,0	8,6
Impression et activités connexes de soutien	80 708	47 833	51 165	0,4	-5,5	7,0
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	2 282	1 649	0,0	...	-27,7
Fabrication de produits chimiques	232 700	250 378	266 749	1,9	1,7	6,5
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	153 155	145 242	150 812	1,1	-0,2	3,8
Fabrication de produits minéraux non métalliques	43 837	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	67 499	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	144 284	194 113	199 835	1,4	4,2	2,9
Fabrication de machines	112 652	106 873	112 655	0,8	0,0	5,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	29 641	37 725	37 181	0,3	2,9	-1,4
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	60 530	39 313	36 841	0,3	-6,0	-6,3
Fabrication de matériel de transport	205 190	324 947	337 819	2,4	6,4	4,0
Fabrication de meubles et de produits connexes	86 195	53 482	57 365	0,4	-5,0	7,3
Activités diverses de fabrication	57 157	54 215	62 904	0,4	1,2	16,0
Secteur des services	8 735 769	11 025 505	11 310 115	79,0	3,3	2,6
Commerce de gros	1 057 113	1 197 209	1 224 363	8,6	1,9	2,3
Commerce de détail	933 023	1 144 006	1 185 437	8,3	3,0	3,6
Transport et entreposage	317 808	329 231	337 714	2,4	0,8	2,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	263 891	282 195	286 385	2,0	1,0	1,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 337 859	2 930 389	3 041 275	21,2	3,3	3,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	645 561	972 539	1 011 051	7,1	5,8	4,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	378 033	476 600	475 278	3,3	2,9	-0,3
Services d'enseignement	616 433	763 464	776 052	5,4	2,9	1,6
Soins de santé et assistance sociale	867 700	1 241 089	1 261 971	8,8	4,8	1,7
Arts, spectacles et loisirs	93 730	92 667	98 632	0,7	0,6	6,4
Hébergement et services de restauration	266 623	329 925	346 245	2,4	3,3	4,9
Autres services, sauf les administrations publiques	288 038	350 544	361 142	2,5	2,9	3,0
Administrations publiques	669 955	915 647	904 570	6,3	3,8	-1,2

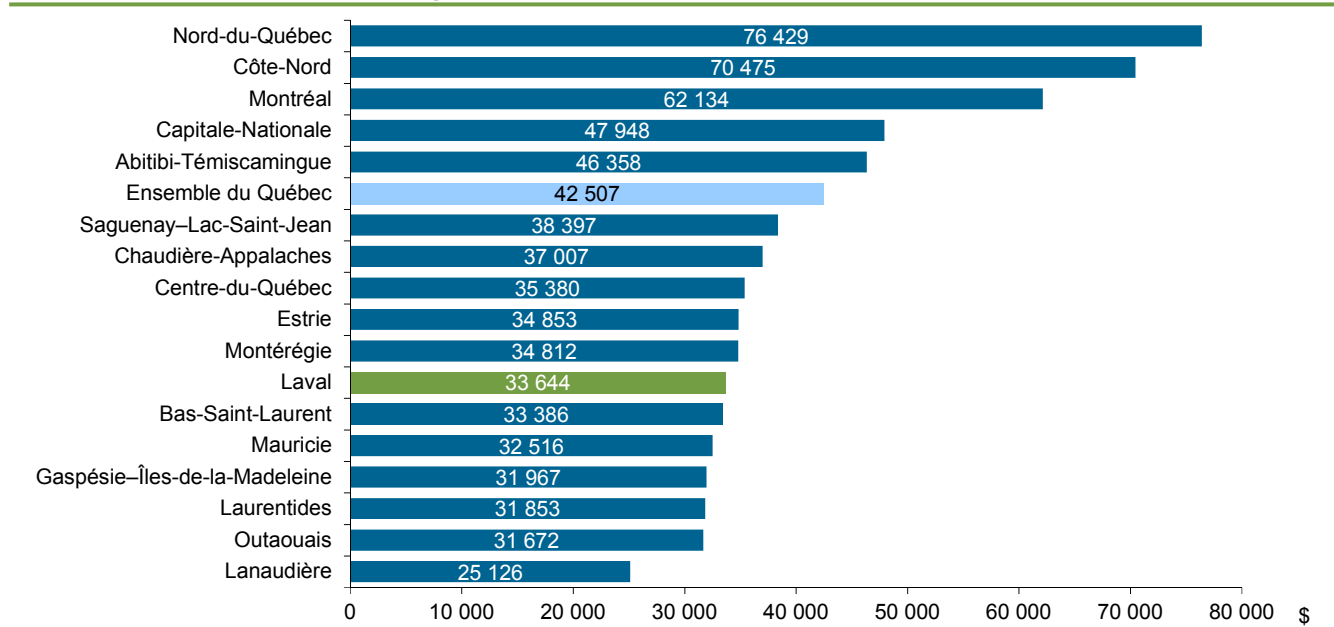
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région administrative de Laval enregistre un PIB par habitant de 33 644 \$ en 2015, ce qui constitue une hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente. De son côté, l'ensemble du Québec affiche un PIB par habitant de 42 507 \$, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 0,9 % en 2014, le revenu disponible par habitant de Laval progresse de façon plus marquée en 2015, soit de 2,0 %. Cette accélération est principalement attribuable à la hausse plus forte de la rémunération des salariés, du revenu net des entreprises individuelles non agricoles et des transferts gouvernementaux. Au Québec, le revenu disponible continue de croître à un rythme plus rapide que celui de la région. Il faut d'ailleurs remonter en 2013 pour voir Laval présenter un taux de croissance supérieur à celui observé dans la province.

Avec un revenu disponible de 26 453 \$ par habitant en 2015, Laval glisse au huitième rang des régions administratives, tout juste devant Lanaudière (26 108 \$) mais derrière la Chaudière-Appalaches (26 750 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 857 \$ par habitant, soit 405 \$ de plus qu'à Laval. Depuis 2002, c'est la troisième fois seulement que la région enregistre un revenu disponible inférieur à celui du Québec.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des particuliers permet de mieux comprendre l'origine du léger retard de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des Lavallois sera décortiquée et comparée avec celles des particuliers de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Laval et ensemble du Québec, 2015

	Laval	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	33 171	32 317	854
Rémunération des salariés	26 608	25 296	1 312
Revenu mixte net	3 461	3 557	- 97
Revenu agricole net	3	88	- 85
Revenu non agricole net	1 510	1 714	- 204
Revenu de location	1 948	1 756	192
Revenu net de la propriété	3 103	3 464	- 361
<i>Plus :</i>			
Transferts courants reçus	7 790	8 609	- 820
Des administrations publiques	5 607	6 166	- 559
Administration fédérale	2 583	2 809	- 226
Administration provinciale	1 592	1 777	- 185
Administrations autochtones	-	4	- 4
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 432	1 576	- 144
Des sociétés financières	2 009	2 279	- 270
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	72	96	- 24
Des non-résidents	102	68	34
<i>Moins :</i>			
Transferts courants payés	14 509	14 069	439
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	323	348	- 25
Aux sociétés financières	4 287	4 114	173
Aux administrations publiques	9 659	9 447	212
Impôts directs des particuliers	6 372	6 242	130
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 792	2 674	118
Autres transferts courants aux administrations publiques	495	531	- 36
Aux non-résidents	239	160	79
<i>Égal :</i>			
Revenu disponible	26 453	26 857	- 405

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du [Bulletin Flash. Revenu disponible](#).

Revenu primaire

Le retard de la région n'est certainement pas attribuable au revenu primaire, soit le revenu que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. En effet, Laval (33 171 \$) affiche un revenu primaire par habitant supérieur à celui de l'ensemble du Québec (32 317 \$).

La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés dans la région de Laval (26 608 \$) demeure supérieure à celle de l'ensemble de la province (25 296 \$).

Toutefois, Laval affiche un revenu mixte net par habitant sous la moyenne québécoise. Cette deuxième composante en importance du revenu primaire englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

La région tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui de la province.

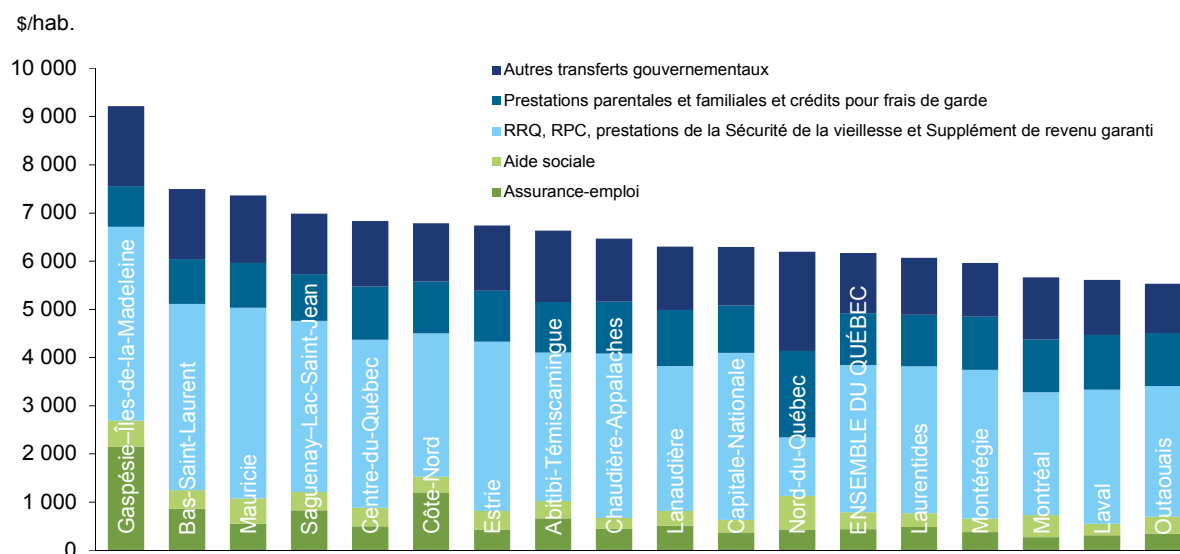
Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des Lavallois. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2015, les ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 5 607 \$ par habitant dans la région, soit 559 \$ de moins que dans l'ensemble du Québec. Étant donné que la population y est relativement jeune, Laval reçoit moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec (RRQ) ainsi que du Régime de pensions du Canada (RPC). Qui plus est, les Lavallois ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi que les habitants des autres régions de la province. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent plus importantes dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont plus faibles à Laval (2 009 \$) que dans l'ensemble de la province (2 279 \$).

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu primaire plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements, sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont plus importants à Laval (9 659 \$) que dans l'ensemble du Québec (9 447 \$). Notons que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les Lavallois aux administrations publiques a augmenté légèrement entre 2011 et 2015.

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu des particuliers, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les Lavallois ont cotisé, en moyenne, 4 287 \$ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, ce qui est davantage que dans l'ensemble de la province (4 114 \$).

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

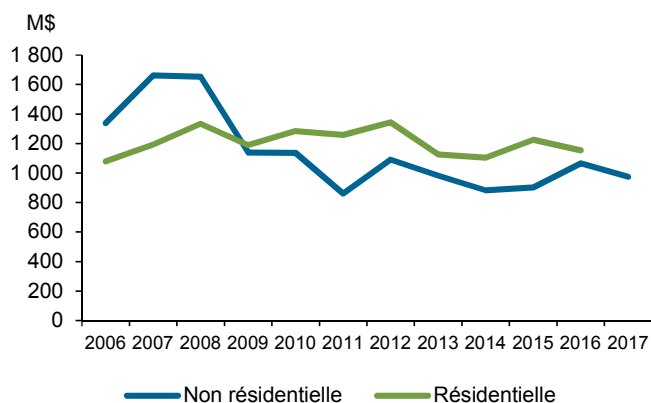
Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de Laval devraient atteindre 974,2 M\$, en baisse de 8,5 %. La région représenterait ainsi 2,5 % du total québécois (38,3 G\$). La décroissance de la région contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %). Laval arrive au 15^e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 1,2 G\$ en 2016, en baisse de 5,8 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 43,9 M\$ en logiciel pour 2015.

Industries

Principalement grâce à la croissance des services publics, les industries productrices de biens, qui réalisent 28,3 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en hausse de 13,8 % en 2017, pour atteindre 275,6 M\$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 2,1 % de l'ensemble du Québec (13,1 G\$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur des services publics (167,9 M\$), soit 60,9 % du total des industries productrices de biens et 17,2 % du total régional.

Figure 6.1

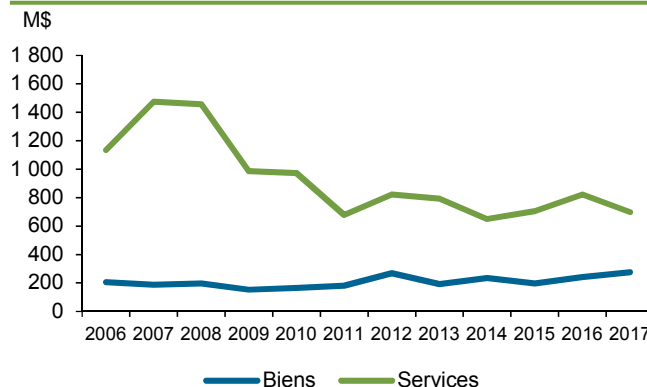
Dépenses en immobilisation, Laval, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Laval, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant un peu moins des trois quarts de l'investissement régional (71,7 %), sont en baisse de 15,1 % en 2017 et se chiffrent à 698,6 M\$. Cette décroissance contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 2,8 % de l'ensemble du Québec (25,2 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 169,1 M\$ en 2017, soit 24,2 % du total des industries productrices de services et 17,4 % du total régional. La construction d'un entrepôt de Wolseley ainsi que la construction et la rénovation de bâtiments scolaires sont parmi les projets les plus importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 48,7 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en décroissance de 21,1 % en 2017, pour se fixer à 474,6 M\$. Cette baisse est plus importante que celle enregistrée à l'ensemble du Québec (– 3,7 %). La région représente 2,7 % du secteur privé québécois (17,7 G\$).

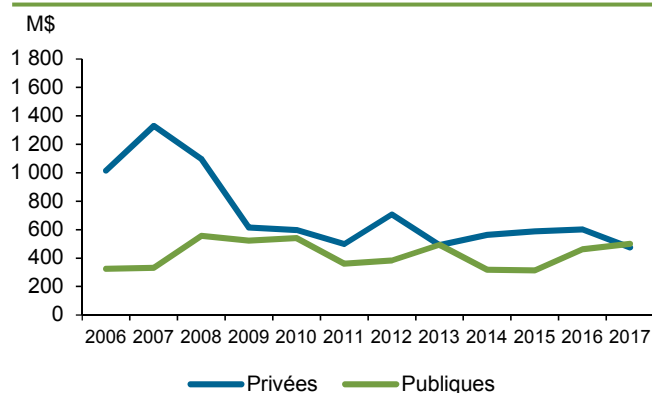
Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une hausse de 7,9 % en 2017, pour s'établir à 499,5 M\$. Cette croissance est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 13,5 %). La région accapare 2,4 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G\$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 59,5 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 40,5 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

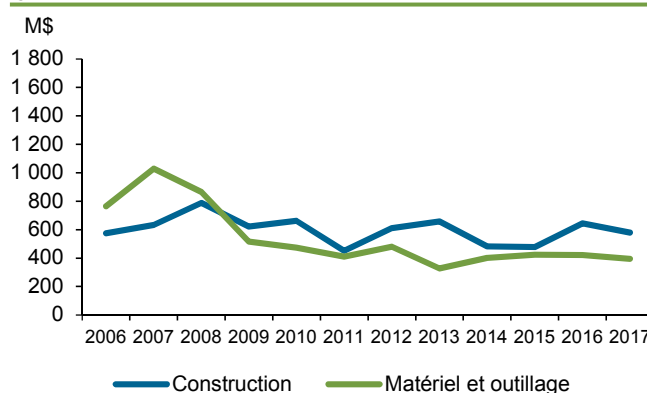
Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Laval, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Laval, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Laval, 2013-2017

	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	2017 ^{pe}	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M\$						%	
Non résidentielle	983,7	883,2	902,4	1 064,7	974,2	- 8,5	100,0	2,5
Industrie (SCIAN ¹)								
Industries productrices de biens	191,9	233,8	196,5	242,2	275,6	13,8	28,3	2,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	4,5	2,5	3,6	5,2	4,3	- 16,1	0,4	0,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	2,0	4,5	4,5	6,5	46,5	0,7	0,4
Services publics	71,2	x	59,1	126,1	167,9	33,1	17,2	2,6
Construction	x	37,1	62,0	40,9	41,5	1,5	4,3	4,8
Fabrication	65,7	x	67,3	65,5	55,3	- 15,6	5,7	1,5
Industries productrices de services	791,8	649,3	705,9	822,5	698,6	- 15,1	71,7	2,8
Commerce de gros	47,5	34,5	50,7	58,9	30,6	- 48,1	3,1	3,9
Commerce de détail	F	66,7	69,3	70,3	60,5	- 14,0	6,2	5,8
Transport et entreposage	55,7	73,0	116,4	73,1	89,9	23,0	9,2	2,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	28,0	75,7	76,8	109,7	100,0	- 8,9	10,3	4,2
Finance et assurances	x	9,4	13,8	19,8	22,6	13,7	2,3	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	55,9	24,5	33,2	60,7	60,1	- 1,0	6,2	2,5
Services professionnels scientifiques et techniques	19,6	70,2	13,6	43,9	29,9	- 32,0	3,1	3,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	-	0,2	0,2	0,4	62,6	0,0	0,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	29,4	15,0	6,9	11,1	60,9	1,1	5,0
Services d'enseignement	60,3	46,4	67,8	39,9	53,3	33,4	5,5	2,8
Soins de santé et assistance sociale	x	29,6	28,7	29,6	38,0	28,3	3,9	1,5
Arts, spectacles et loisirs	2,3	8,4	78,2	79,5	9,1	- 88,6	0,9	1,8
Services d'hébergement et de restauration	F	21,7	22,2	15,8	17,6	11,4	1,8	2,9
Autres services (sauf les administrations publiques) ³	x	3,9	8,7	14,2	6,6	- 53,9	0,7	4,1
Administrations publiques ⁴	320,0	155,6	111,4	199,7	169,1	- 15,3	17,4	2,1
Type de propriété								
Privé	491,0	564,2	588,4	601,8	474,6	- 21,1	48,7	2,7
Public	492,7	318,9	314,0	462,9	499,5	7,9	51,3	2,4
Type d'actif								
Construction	656,8	483,0	478,0	643,8	579,4	- 10,0	59,5	2,3
Matériel et outillage	326,9	400,2	424,4	420,9	394,8	- 6,2	40,5	3,0
Résidentielle	1 125,5	1 103,9	1 224,9	1 153,3	..	..	..	5,1
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	-	-	-	-	..	..	..	..
Logiciel	34,4	52,9	43,9	..	..	..	..	2,7

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

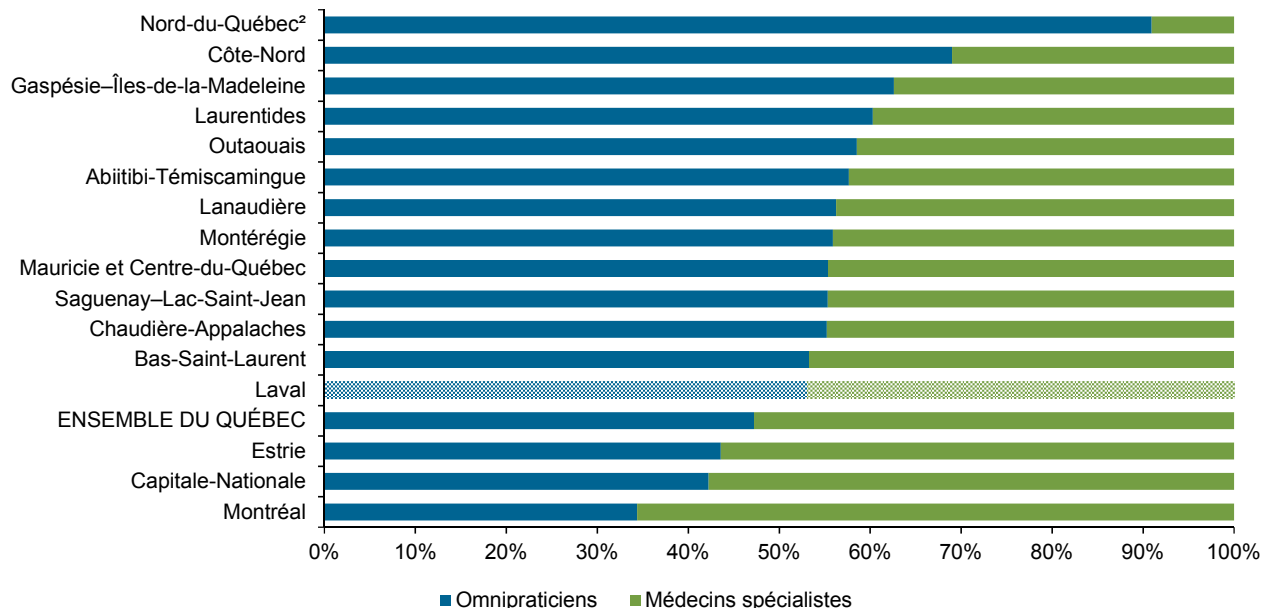
En 2015, dans la région de Laval, le nombre de médecins s'établit à 669, ce qui représente un ratio de 1,6 pour 1 000 habitants¹. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 12,4 % dans la région lavalloise. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète principalement chez les spécialistes (+ 18,9 %), mais aussi chez les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 7,3 % durant cette période. Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région de Laval (53,1 % c. 46,9 %). À l'échelle du Québec, les spécialistes constituent 52,8 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 201 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,5 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était également de 0,5.

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015



1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de Laval et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes ¹				Nombre pour 1 000 personnes ²			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Laval								
Total des médecins	595	653	669	12,4	1,47	1,55	1,57	0,11
Omnipraticiens	331	346	355	7,3	0,82	0,82	0,83	0,02
Spécialistes	264	307	314	18,9	0,65	0,73	0,74	0,09
Total des dentistes	193	201	..	...	0,48	0,48	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	17 535	18 857	19 200	9,5	2,19	2,30	2,32	0,13
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	3 601	3 746	..	...	0,45	0,46	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 3 856 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une augmentation de 5,1 %. Cette croissance touche toutes les catégories du personnel infirmier à l'exception des infirmières (– 1,4 %), mais principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 17,9 %). Le nombre d'infirmières auxiliaires et de préposées aux bénéficiaires est également en hausse (+ 5,9 % et + 2,9 %, respectivement).

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de Laval et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016²

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Laval	3 669	3 622	3 705	3 749	3 856	5,1
Infirmières	976	946	954	960	962	– 1,4
Infirmières cliniciennes et praticiennes	716	726	753	778	844	17,9
Infirmières auxiliaires	544	552	583	583	576	5,9
Préposées aux bénéficiaires	1 433	1 398	1 415	1 428	1 474	2,9
Nombre pour 1 000 habitants ³	9,03	8,79	8,88	8,88	9,06	0,3
Ensemble du Québec	109 629	111 285	112 973	113 342	113 657	3,7
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 784 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'établissement d'enseignement de la région de Laval est de 62,3 %. Ce taux est en hausse de 4,9 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette augmentation est observée à la formation technique et au cheminement en accueil ou transition.

Un taux de diplomation régional plus faible que le taux provincial

Malgré une amélioration du taux de diplomation chez les dernières cohortes, les étudiants des établissements de Laval affichent toujours un taux plus faible que celui de l'ensemble du Québec. L'écart tend cependant à se réduire. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Laval est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2001, où il s'élève à 14,9 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 14,3 points, avec un taux de diplomation de 68,6 % chez les étudiantes contre 54,3 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région de Laval ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 1 057 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC préuniversitaire à l'automne 2010, 66,8 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 523 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC technique la même année est plus faible, soit 61,6 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est moins important (204 à l'automne 2010) que celui dans les programmes préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres formations (40,7 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 45,4 %, comparative-ment à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial dans la région de Laval, 10,9 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 5,9 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans l'établissement de la région de Laval, 7,8 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (62,3 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (7,8 %) porte à 70,1 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)¹ selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Laval, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
	%				
Préuniversitaire	67,6	65,4	69,9	65,3	66,8
Hommes	63,8	60,5	62,8	59,2	57,0
Femmes	69,6	68,7	74,3	69,2	73,6
Technique	58,7	65,9	65,6	62,8	61,6
Hommes	52,3	66,7	59,8	62,6	59,5
Femmes	63,4	65,2	70,2	63,1	63,4
Accueil ou transition	35,1	37,2	43,3	39,8	40,7
Hommes	27,1	36,8	36,8	32,5	31,5
Femmes	45,8	37,8	50,0	48,6	51,0
Ensemble des programmes	57,4	58,4	63,4	60,6	62,3
Hommes	48,7	54,6	55,8	54,9	54,3
Femmes	63,7	61,7	69,0	65,0	68,6

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal¹, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec, édition 2017](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 1 666 proviennent de Laval. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 2,1 %, passant de 1 533 à 1 666, alors qu'au Québec l'effectif a crû de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme dans la plupart des régions. En comparaison de la hausse observée au Québec en 2015 par rapport à 2014 (+ 0,9 %), la région de Laval enregistre une diminution du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat (– 5,9 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Laval et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n						%	
Laval	1 533	1 554	1 804	1 770	1 666	– 5,9	2,1	100,0
Hommes	597	626	690	686	649	– 5,4	2,1	39,0
Femmes	936	928	1 114	1 084	1 017	– 6,2	2,1	61,0
Ensemble du Québec	27 058	26 270	29 560	29 471	29 732	0,9	2,4	100,0
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Laval, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat est de 61,0 % en 2015. Sur toute la période observée, cette proportion est plus souvent demeurée inférieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, Laval enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 936 à 1 017.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de Laval, la proportion de diplômés issus de ce domaine est presque égale à celle du Québec en 2015 (63,7 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance dans la région, ces derniers représentant 21,7 % des nouveaux bacheliers.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Laval, 2011-2015

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2011	11,1	18,6	68,1	2,2	1 533
2012	13,0	19,5	65,4	2,0	1 554
2013	11,8	17,5	68,8	1,9	1 804
2014	11,3	21,0	65,4	2,3	1 770
2015	12,4	21,7	63,7	2,2	1 666
Hommes					
2011	6,5	30,3	61,3	1,8	597
2012	6,9	34,5	57,5	1,1	626
2013	6,4	31,9	60,1	1,6	690
2014	7,0	37,7	53,9	1,5	686
2015	7,0	37,1	54,3	1,7	649
Femmes					
2011	14,0	11,0	72,5	2,5	936
2012	17,2	9,5	70,7	2,6	928
2013	15,2	8,5	74,2	2,1	1 114
2014	14,1	10,4	72,7	2,9	1 084
2015	15,9	11,9	69,7	2,6	1 017

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de Laval en 2015, la proportion est de 69,7 % chez les femmes et de 54,3 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (15,9 % f.c. 7,0 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (11,9 % c. 37,1 % h).

L'université de diplomation²

Les nouveaux bacheliers de la région de Laval obtiennent leur diplôme en 2015 principalement de trois universités : l'Université de Montréal (28,9 %), l'Université du Québec à Montréal (22,1 %) et l'Université Concordia (18,5 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université McGill décerne les diplômes à 7,1 % des bacheliers de la région et l'École des hautes études commerciales de Montréal en attribue à 4,6 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Laval, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	2,1	2,3	1,8	2,7	2,4
Université de Montréal	%	30,1	28,2	30,8	29,4	28,9
École des hautes études commerciales de Montréal	%	6,5	8,0	5,3	5,1	4,6
École Polytechnique de Montréal	%	3,5	4,3	2,4	3,8	3,7
Université de Sherbrooke	%	3,0	3,2	3,5	3,0	3,3
Université du Québec à Montréal	%	22,3	20,9	24,2	24,0	22,1
Université du Québec à Trois-Rivières	%	1,2	0,8	1,1	1,0	1,5
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	0,4	—	0,7	0,7
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	—	—	—
Université du Québec en Outaouais	%	2,2	3,2	3,2	2,2	2,2
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	3,6	3,3	3,5	3,4	4,0
Télé-université	%	0,5	0,6	0,8	0,5	0,4
Université McGill	%	8,0	7,7	8,4	6,5	7,1
Université Concordia	%	16,6	16,7	14,5	17,4	18,5
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—
Total	n	1 533	1 554	1 804	1 770	1 666

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de Laval regroupe sur son territoire 11 salles de spectacles, moins d'une demi-douzaine d'institutions muséales¹, 9 librairies et 34 écrans répartis dans 2 cinémas. Cette région compte ainsi 6,3 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est inférieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (2,6 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), aux institutions muséales (1,2 établissement par 100 000 habitants comparativement à 5,1) et aux librairies (2,1 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,1). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est presque équivalent à celui établi pour l'ensemble du Québec (8 écrans par 100 000 habitants comparativement 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Laval, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec 2015 %	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015		2015	
	n			Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	18	11	1,8	2,6	7,5
Institutions muséales ²	6	5	1,2	1,2	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	9	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	—	—	...	...	...
Librairies	9	9	2,7	2,1	4,1
Cinémas et ciné-parcs	2	2	2,0	0,5	1,2
Écrans	34	34	4,6	8,0	8,9

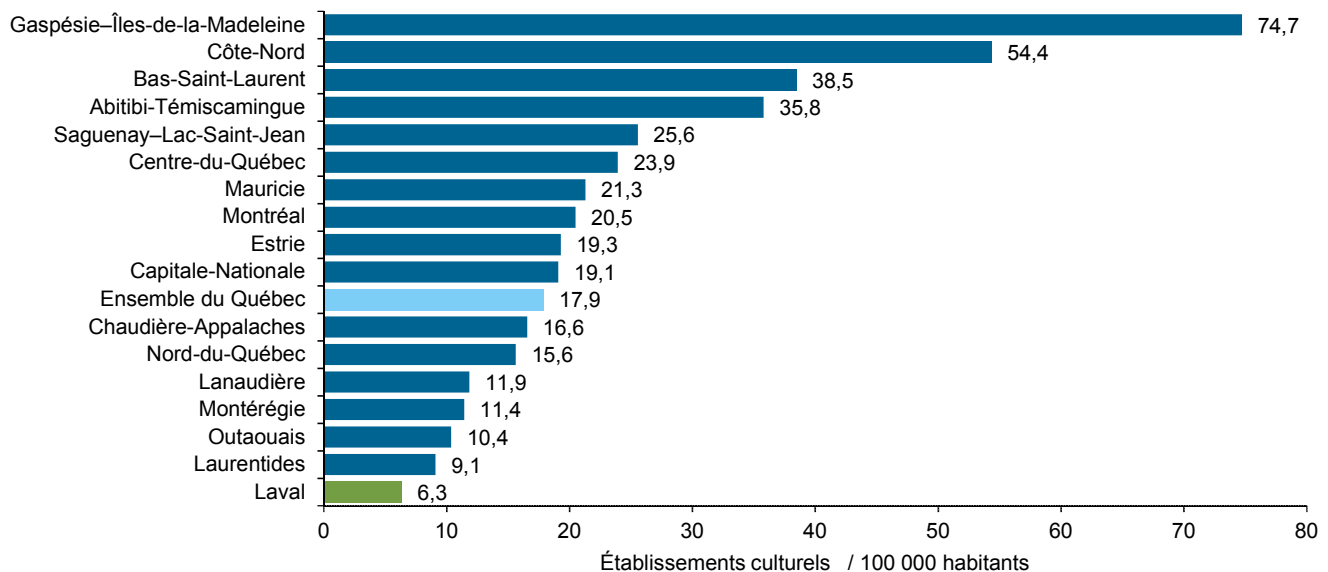
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (371 entrées par 1 000 habitants) est légèrement moindre qu'en 2014 pour le regroupement de Laval et des Laurentides. Par contre, la fréquentation des institutions muséales (526 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Laval et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Laval		Ensemble du Québec		
			2015	2014	2015	2014	
Spectacles payants en arts de la scène ¹							
Représentations	n	1 040	1,0	1,0	2,1	2,1	5,9
Entrées	n	377 883	373	371	828	816	5,6
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 296	2 429	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	223 740	502	526	1 677	1 696	1,6
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	16 637 280	42 009	39 102	48 414	47 198	4,3

1. Ils incluent les représentations des régions de Laval et des Laurentides.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement

Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime qué-

bécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts

sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le

programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

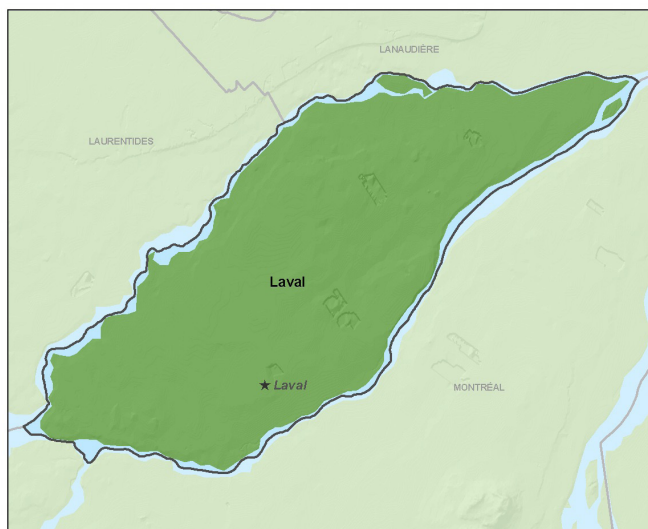
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'œil sur Laval



Superficie en terre ferme (2016) : 246 km²

Population (2016^p) : 429 413 habitants

Densité de population : 1 744,6 hab./km²

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits chimiques
- Commerce de gros
- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication de produits métalliques

Tableau comparatif pour les régions administratives du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2016 ^p	TAAM ¹ 2011-2016	2016 ^p	2015 ^p	2015 ^e	Var. 15/14	2015 ^p	Var. 15/14	2014
	n pour 1 000		%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	-1,2	8,1	70,5	33 386	-1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	-1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	-6,7	8,7 ³	71,4	70 475	-6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7 ³	79,6	76 429	-8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 781	-5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montérégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	8 326 089	7,8	7,1	76,1	42 507	1,9	26 857	2,7	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives au 1^{er} juillet 2016.

2. Selon le découpage des régions administratives au 31 décembre 2015.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Laval

Superficie en terre ferme (2016)	246 km ²
Population totale (2016 ^p)	429 413 hab.
Densité de population	1 744,6 hab./km ²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016 ^p) ¹	1,2 %
Taux de faible revenu des familles (2014).....	7,6 %
Emploi (2016)	212,3 k
Taux d'activité (2016)	64,5 %
Taux d'emploi (2016)	59,8 %
Taux de chômage (2016)	7,3 %
PIB aux prix de base par habitant (2015 ^e)	33 644 \$
Revenu disponible par habitant (2015)	26 453 \$
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017 ^{pe} / 2016 ^p)	-8,5 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016 ^p / 2015).....	-5,8 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	62,3 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.